

# **GIP AYANT POUR OBJET L'ACQUISITION DE DISPOSITIFS DE COMPTAGE COMMUNICANT**

Siège social : 34, place des Corolles – 92079 Paris-La Défense

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 MARS 2017**

### **PROCES VERBAL**

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1. Bilan des adhésions et retraits de membres du GIP**
- 2. Arrêté des comptes 2016 et budget 2017**
- 3. Appels de fonds avril 2017 et régularisation**
- 4. Questions complémentaires**

Sont présents ou représentés en qualité qu'administrateurs :

- Bruno LACHAUSSEE
- Martial MONFORT
- Christopher MENARD
- Denis MATHIEU
- Christophe JOUGLET
- Sébastien DUMAS

Jean-Claude MUTSCHLER est excusé et a donné pouvoir à Denis MATHIEU  
Patrick RICCI BONOT est excusé et a donné pouvoir à Martial MONFORT.  
Nicolas ALAZET est excusé et a donné pouvoir à Christopher MENARD.

Le quorum est donc atteint.

Sont également présents :

- Gilles DESCRETTES du cabinet GININI mandaté par le GIP pour la gestion des opérations financières et comptables
- Anne-Marie MOUNIER intervenant en appui en tant qu'ancienne présidente du GIP
- Julia HERY et Roland GALINIER intervenant en appui au secrétariat du GIP.

#### **1. Bilan des adhésions et retraits de membres du GIP**

Le Président du GIP rappelle les retraits et adhésions au GIP qui ont eu lieu en 2016 et 2017 :

- adhésion de la régie municipale de Laruns en 2016 et adhésion en cours d'EDF SEI (demande reçue en décembre 2016) ;
- retrait de la Régie Communale d'Electricité de Gattières et de la régie Gazelec en 2016. Aucune demande de retrait en 2017.

Concernant EDF SEI, leur adhésion au GIP est prévue dans les statuts. En attente de la signature du protocole d'adhésion.

## 2. Arrêté des comptes 2016 et budget 2017

Les comptes présentés ci-après ont été audités et n'ont pas fait l'objet d'ajustements.

En synthèse, les comptes réels 2016 (9 310 K€) sont en léger retrait par rapport au point de sortie (9 787 K€) du fait :

- **de coûts de la qualification des matériels Linky (concentrateurs + compteurs) en baisse de - 424 K€ / point de sortie.** Cela s'explique par le décalage sur 2017 d'une partie des activités de qualification matériels prévues (-266 k€) et par des coûts liés à la main d'œuvre interne ENEDIS inférieurs (-158 K€).
- **de Coûts de la prestation d'achat** (sous-traitée par ENEDIS à EDF via le protocole 512) et management des achats inférieurs de - 13 K€ / point de sortie ; cette légère baisse des coûts variables s'expliquant par des réceptions de matériels moindres
- **de coûts du programme Linky inférieurs de - 21 K€ / point de sortie.** Cet écart par rapport au point de sortie est dû à la mise à jour du barème de refacturation ENEDIS.

Les appels de fonds 2016 ont été déterminés sur la base d'un budget révisé à 9.900 K€.

Le différentiel entre les comptes définitifs et ces appels de fonds sera répercuté sur les appels de fonds 2017, soit 590 K€.

Il conviendra par ailleurs d'ajouter la répercussion de l'adhésion d'EDF SEI et de la régie de LARUNS.

### Bilan :

Tous les flux de facturation ont été réalisés sur décembre permettant aux auditeurs d'avoir une visibilité complète des coûts et des transactions entre les membres.

A noter que :

- certains membres du GIP n'ont pas réglé leur facture (pour un montant total de 53 k€, soit 0,5 %).
- les dettes fiscales concernent la TVA.

### Trésorerie :

Les appels de fonds des ELD ont été versés à 99 %.

La trésorerie de clôture au Q4 2016 s'établit à 323 k€.

Les prochains flux de trésorerie concernent le paiement du solde de TVA 2016 et des fournisseurs externes.

En 2017, d'un point de vue budgétaire, l'enjeu sera la régularisation 2016 (liée d'une part à la validation des comptes définitifs et d'autre part aux entrées et sorties de membres) et sa répercussion sur la contribution des membres. Les factures seront rédigées afin de faire apparaître distinctement a partie régularisation 2016 de la contribution 2017.

### Point d'attention :

Le nombre de PDL C5 actifs. Ce nombre est nécessaire pour faire les appels de fond. Pour rappel, les statuts prévoient que leur nombre soit transmis avant le 30 mars.

Un calendrier des appels a été déterminé en fonction du montant des fonds appelés sur le même principe qu'en 2016.

Pour Enedis, le calendrier a été établi afin de prévoir une synchronisation entre les flux achats et ventes.

## **5. Questions diverses.**

Les échéances importantes suivantes sont rappelées :

- 30 mars 2017 : transmettre le nombre de PDL C5 Actifs pour 2017
- 30 juin 2017 : mise à jour des estimations (déploiement, achats, MO) ENEDIS et SEI pour élaboration de la R1 2017
- 15 septembre 2017 : plan de déploiement 2017/2020 pour élaboration du budget 2018 et du PMT 2018-2020
- Prochaine AG pour l'automne.
- Prochain CA en juin

Aucun point additionnel divers n'étant soulevé, la séance est levée.